

## **URTICA URENS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

La drogue *Urtica urens* est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Urtica urens* L.

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

*Urtica urens* L. est une plante annuelle de 20 cm à 60 cm de haut. La racine est développée, ramifiée, fibreuse.

La tige est dressée, carrée, arrondie aux angles, ramifiée dès le bas. C'est une tige robuste, vert clair, hérissée de poils urticants. Les feuilles sont opposées le long de la tige, d'un vert vif, entières, pétiolées, ovales. Le bord du limbe est découpé en dents de scie deux fois plus longues que larges. Le pétiole, muni de 2 stipules à la base, mesure la moitié de la longueur du limbe. Comme la tige, les feuilles sont couvertes de poils urticants sur leurs deux faces ; ils sécrètent un liquide brûlant.

Les fleurs unisexuées sont réunies sur un même pied et sur une même grappe ; les fleurs femelles sont beaucoup plus nombreuses que les fleurs mâles. Les grappes sont sessiles, simples, dressées, plus courtes que le pétiole ; elles sont soit terminales, soit insérées par 2 à l'aisselle des feuilles. Les fleurs sont verdâtres, petites, peu visibles ; elles n'ont pas de pétales.

Fleurs mâles : le calice est formé de 4, parfois 5 sépales verts disposés en 2 verticilles. Les étamines en nombre égal à celui des sépales sont insérées en face de ces derniers. Les anthères sont arrondies, fixées par le dos sur des filets recourbés à l'intérieur de la fleur en bouton ; à l'épanouissement, ils se dressent brusquement, en projetant le pollen sur les fleurs femelles.

Fleurs femelles : les 2 sépales extérieurs sont plus petits que les autres et mous. Le gynécée se compose d'un seul carpelle à ovaire supère, d'un seul ovule orthotrope dressé. Le style est très court et surmonté d'un stigmate en pinceau plumeux. 4 étamines sont les vestiges des étamines.

### IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

### **SOUUCHE**

La teinture mère d'*Urtica urens* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Urtica urens* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide de couleur brun orangé.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL de solution d'*hydroxyde de potassium R* à 300 g/L. Chauffez à ébullition. Il se dégage une odeur aminée et un *papier tournesol rouge R* placé au-dessus du tube bleuit.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'*acide chlorhydrique R* et quelques cristaux de *résorcinol R*. Chauffez à ébullition. Il apparaît une coloration rouge.
- C. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, quelques cristaux de *ninhydrine R*. Chauffez à ébullition. Il apparaît une coloration bleu-violet.

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 40 pour cent *V/V* et 50 pour cent *V/V*.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent *m/m*.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 40 volumes d'*éthanol anhydre R* et de 10 volumes d'*ammoniaque concentrée R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une succession de bandes bleutées comprises entre les  $R_f$  0,10 et 0,50, deux bandes superposées bleutée et jaunâtre de  $R_f$  voisin de 0,65 et une bande rouge de  $R_f$  voisin de 0,85.

Pulvérisez sur le chromatogramme la *solution de ninhydrine R* puis chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande bleu violacé de  $R_f$  voisin de 0,15 et quatre à six bandes rose violacé comprises entre les  $R_f$  0,25 et 0,75.

Sur un deuxième chromatogramme, préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez du *permanganate de potassium 0,02 M*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une succession de bandes jaunâtres sur fond rose dont quatre plus intenses de  $R_f$  voisins de 0,20, 0,45, 0,60 et 0,85.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*